COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SAELY**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue de l'Ile-aux-Corbeaux N° : 23 Boîte :
Code postal : 4000 Commune : Liège
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0684.454.566

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 07-11-2017

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 14-06-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.1.3, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Ayada Mohammed
RUE DE L'ILE-AUX-CORBEAUX 23
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**1.167**	**2.333**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**1.167**	**2.333**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	1.167	2.333
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**2.705**	**5.580**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**853**	
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	853	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.852**	**5.580**
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**3.872**	**7.914**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**2.269**	**6.374**
Apport		10/11	**14.850**	**14.850**
Capital		10	14.850	14.850
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101	3.750	3.750
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-12.581**	**-8.476**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.603**	**1.540**
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**1.603**	**1.540**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.536	637
Fournisseurs		440/4	1.536	637
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	68	436
Impôts		450/3	68	436
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		466
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**3.872**	**7.914**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	-2.016	5.946
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		12.769
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		6.823
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.167	1.167
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	888	1.019
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-4.070**	**3.761**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**35**	**92**
Charges financières récurrentes		65	35	92
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-4.105**	**3.668**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-4.105**	**3.668**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-4.105**	**3.668**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-12.581**	**-8.476**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-4.105	3.668
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-8.476	-12.144
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-12.581**	**-8.476**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**3.500**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**3.500**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**1.167**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	1.167	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**2.333**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**1.167**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d’évaluation

Les frais d’établissement sont pris en charge durant l’exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix d’acquisition et amortis linéairement au taux de 20,00%.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d’acquisition. Cette valeur ne comprend pas la charge d’intérêts des capitaux empruntés pour les financer.

Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital.

Les principaux taux d’amortissement sont les suivants :

Immeubles 3,33 %
Aménagements des locaux 10 %
Mobilier 10 %
Matériel de bureau 20 %
Matériel roulant 25 %
Matériel informatique 33,33 %

Les immobilisations corporelles peuvent faire l’objet d’une réévaluation lorsqu’elles présentent une plus-value certaine et durable.
Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d’amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d’acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l’exercice.

Les créances à plus d’un an et les créances à un an au plus sont inscrites à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l’échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks sont évalués à leur prix d’acquisition individualisé ou au prix d’acquisition selon la méthode « fifo », du prix moyen pondéré ou du prix d’acquisition individualisé.
Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur de marché.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur d’acquisition. Ils font l’objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l’exercice est inférieure à leur valeur d’acquisition.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l’objet de reprises dans la mesure où elles excèdent en fin d’exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquels elles ont été constituées

Les dettes à plus d’un an et les dettes à un an au plus, sont inscrites à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation reprennent le prorata des charges et produits à reporter sur l’exercice suivant, ainsi que le prorata des charges et produits enregistrés au cours de l’exercice suivant, et imputables à l’exercice clôturé.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les postes monétaires sont évalués au cours moyen à la date de clôture. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

Les créances et dettes couvertes par un contrat de change à terme spécifique, sont comptabilisées au cours du contrat.